

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 17 juin 2020 fixant au titre de l'année 2021 le nombre de postes offerts au recrutement par examen professionnel d'ingénieur principal des systèmes d'information et de communication relevant du ministère de l'intérieur**

NOR : *INTA2006914A*

Par arrêté du ministre de l'intérieur en date du 17 juin 2020, le nombre total des postes offerts à l'examen professionnel pour le recrutement d'ingénieur principal des systèmes d'information et de communication au titre de l'année 2021 est fixé à 17 (dix-sept).